

## **Communiqué de Presse**

*Pour diffusion immédiate*

### **Outaouais : Isabelle Dubé réélue pour un quatrième mandat consécutif**

**Gatineau, le 30 avril 2025** – Réunis en assemblée générale annuelle le 23 avril dernier, les membres de la section Outaouais de l'Ordre des agronomes du Québec ont renouvelé leur confiance envers leur conseil d'administration régional. Isabelle Dubé, agr., poursuivra ainsi la présidence de la section pour un quatrième mandat consécutif, un engagement qu'elle a amorcé en 2016 et qui témoigne de son implication constante pour soutenir et dynamiser la communauté agronomique de cette grande région.

*« Le vaste territoire couvert par notre section représente un défi, mais aussi une richesse. Nous voulons rapprocher les agronomes entre eux, offrir des formations accessibles, et faire connaître notre profession en nous impliquant dans des causes qui font une différence dans notre milieu »,* souligne Isabelle Dubé, agr., présidente de la section Outaouais.

Avant l'assemblée, les membres ont assisté à une formation animée par Éric A. Lavoie, agr., M. Sc., MBA, Pl. Fin., syndic de l'Ordre, portant sur le fonctionnement du système professionnel québécois et le processus de traitement des plaintes. Cette activité, admissible à la formation continue obligatoire, a permis aux participants d'accumuler une heure de formation en déontologie et pratique professionnelle. Rappelons que les agronomes doivent cumuler 40 heures de formation continue sur une période de deux ans afin de maintenir leur statut de professionnel et de répondre aux exigences du Code des professions.

Michel Montpetit, agr., MBA, président de l'Ordre des agronomes du Québec, était également présent. Dans son allocution, il a souligné le rôle incontournable des sections régionales :

*« Partout au Québec, les sections sont le cœur battant de notre Ordre. En Outaouais, votre engagement contribue non seulement au rayonnement de la profession, mais aussi à sa modernisation. Avec la future Loi sur les agronomes, que nous avons fait de notre priorité, nous voulons doter la profession d'un cadre législatif à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui : durabilité, innovation, protection du public »,* affirme Michel Montpetit, agr., MBA.

## **À propos de l'Ordre des agronomes du Québec :**

L'Ordre des agronomes du Québec est un organisme à exercice exclusif qui regroupe près de 3 200 membres. Sa mission est d'assurer la protection du public en encadrant la pratique de l'agronomie au Québec, en veillant au respect des normes professionnelles et en contribuant au développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web : <https://oaq.qc.ca>.

### **Contact presse :**

Naomie Goyette

[naomie.goyette@oaq.qc.ca](mailto:naomie.goyette@oaq.qc.ca)

514 596-3833, poste 223